

Monsieur le Maire, Messieurs, Mesdames les Conseillers Municipaux, et à tous les habitants de Méréville.

Nous nous sommes livrés à un petit exercice de synthèse dont nous voudrions vous faire profiter.

Nous avons cherché dans le dictionnaire la définition d'un mot particulier le mot concertation que je vous livre : Petit Larousse Illustré 2009 :

Fait de préparer une action commune, de s'entendre pour agir ensemble.

Forts de cela, nous avons épluché les Méréville Echos et voici quelques extraits de vos écrits, Monsieur le Maire :

-Conseil Municipal du 27 juillet 2009 ME de décembre 2009

Mener la concertation pendant toute la durée du projet de révision avec les populations concernées selon les modalités suivantes :

Diffusion des documents d'information aux étapes clés de la procédure, mise à disposition d'un cahier de concertations aux jours et heures d'ouverture de la mairie, organisation de réunions publiques si nécessaire avant l'arrêt du projet

-Le mot du Maire ME de dec 2009

Il est important pour le futur village que tout le monde prenne en main ce dossier, c'est pourquoi son suivi sera régulièrement présent dans ME

-ME avril 2011

Nous conforte dans la volonté de vous faire participer aux grandes décisions à prendre pour la Commune

-ME avril 2013

Des réunions spécifiques (consultation) pour les quartiers concernés par des changements prévus. AH ? Ici changement de ton, c'est prévu

-ME avril 2013

Un cahier spécifique sera ouvert en Mairie et toute contribution pourra y être déposée.

Voici Monsieur le Maire toutes les fois où vous avez parlé de concertation. Dans le même temps, nous notons :

-Le Mot du Maire ME n°141 de décembre 2009

Nous sommes en train d'établir un cahier des charges primaire permettant de choisir le cabinet d'architecture qui pilotera le dossier avec la commune, nous organiserons une réunion avec tous les habitants dans le cours du premier semestre pour vous présenter le dossier et recueillir vos avis. vous noterez que le dossier est déjà prêt !!! et on parle d'avis pas de proposition.

-ME 141 de décembre 2009

Nous voulons aussi pour le futur, penser à nos anciens et futurs anciens nous étudions la mise en place d'un service de transports

-Méréville echo dec 2009

Les objectifs de la révision sont

Adapter le document d'urbanisme

Réfléchir sur l'évolution du caractère rural et villageois de notre commune

Réfléchir aux perspectives de la commune

Mener la concertation pendant tout le projet de révision

M le Maire avec quels habitants avez-vous travaillé pour fixer les objectifs ?

-Conseil Municipal du 29 octobre 2009

Décide d'approuver la révision simplifiée du POS telle qu'elle a été présentée

A qui a-t-elle été présentée ?

-Conseil municipal du 28 avril 2010

La commission s'est réunie et a assisté à la présentation du diagnostique par le bureau d'études

-Réunion Publique du 7 mai 2010

Après l'intervention de M le Maire, l'échange s'est installé entre l'équipe municipale et les habitants pour compléter les informations

- article consacré au plu dans ME du juin 2010

Rappel du contenu du PLU : en 2010 ? Il était déjà prêt ?

-Méréville écho juin 2010

--Synthèse du rapport de présentation

--La révision du plu doit être l'occasion pour la commune d'inverser la tendance (à la baisse de la démographie) et pour continuer d'accueillir de nouveaux ménages

Méréville echo avril 2011

Le Projet d'aménagement et de développement durable est concentré autour de 4 axes

-ME n° 149 avril 2013-05-24 dans précisions et mise au point

La volonté d'installer le PLU dans le long terme nous a fait choisir.....

Nous avons donc demandé aux Mérévillois quand et surtout si vous leur aviez déjà demandé leur avis, la réponse est non . Vous nous avez même avoué nous avoir oubliés, et passé à la trappe la réunion qui devait se tenir en juin 2012.

Vous avez fait de la communication et de l'information, c'est tout. Vous ne parlez pas du tout de lotissement, la seule fois que vous le faites c'est pour mentionner « les lotisseurs » dans votre mise au point du dernier Méréville Echo n°149, et pour dire qu'ils devraient payer les raccordements internes

Ceci est corroboré par le fait que lorsque nous avons rencontré tous les conseillers municipaux, à une personne près, que nous n'avons pas vue pour des raisons de santé, nous avons pu constater que seulement 4 d'entre vous étaient initiés à ce qu'il y a écrit dans le plu. Encore une question M Le Maire à propos de la Commission PLU dont vous parlez, comment était elle constituée ? était-elle ouverte à tous ou fermée ? Y a-t-il eu des intervenants extérieurs ? Si oui lesquels ?

Tout cela pour dire que malgré ce que vous écrivez, il n'y a jamais eu de concertation, c'est à dire d'élaboration du PLU avec la population. Nous le regrettons.